



Communiqué

Prévention

Campagne contre le harcèlement dans l'espace public

La Municipalité déploie, depuis 2016, une politique de lutte contre le harcèlement dans l'espace public lausannois. Une campagne est lancée afin de promouvoir la plateforme qui permet aux personnes victimes, proches ou témoins de signaler de tels cas (www.lausanne.ch/signaler). Chaque situation signalée est prise en considération. Cela permet à la Ville de Lausanne de proposer de mesures concrètes pour lutter contre ce phénomène.

Les actes de harcèlement peuvent avoir un impact négatif sur les victimes en rendant les lieux publics inhospitaliers et en créant un sentiment d'insécurité. Ainsi, pour promouvoir la plateforme de signalement de harcèlement, une campagne sur les réseaux sociaux est lancée. Des services de la Ville, la Police municipale de Lausanne ainsi que les Correspondantes et correspondants de Nuit (CN), sensibilisent les personnes dans la rue et distribuent des cartes mettant en avant les différents moyens pour accéder à cette plateforme, en ligne sous www.lausanne.ch/signaler ou sur l'application mobile de la Ville. Des affichettes sont aussi proposées aux établissements publics afin d'atteindre la population concernée.

GastroLausanne, l'association faîtière des restaurateurs et hôteliers lausannois, ainsi que le Festival La Belle Nuit, organisé par la Fondation Plate-Forme, qui a pour but de mettre en avant sa charte visant à valoriser et améliorer la qualité et la richesse de la nuit lausannoise et vaudoise, collaborent avec cette campagne de promotion de la plateforme de signalement. Les deux contribuent à faire connaître le message.

Le harcèlement de rue comprend tous les comportements déplacés dans les lieux publics, qu'il s'agisse de regards insistants, sifflements, gestes obscènes, paroles grossières, injures ou encore attouchements. Ces comportements visent souvent des femmes ou des personnes LGBTIQ+. Les victimes peuvent également être harcelées en raison d'un handicap visible ou de leur couleur de peau, par exemple.

Les témoignages peuvent être anonymes. En fonction des cas, une collaboration peut être établie avec d'autres partenaires publics ou privés pour apporter des réponses. Les personnes victimes, proches ou témoins qui le souhaitent peuvent demander un suivi personnalisé et des conseils à l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes de la Police municipale de Lausanne. En cas d'urgence, il faut appeler le 117.

Pour Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de la sécurité: «Le harcèlement n'est pas toléré dans l'espace public. Il ne doit pas être banalisé ni rester dans l'ombre, La répression des comportements inappropriés est essentielle, mais l'écoute et le soutien aux victimes le sont tout autant.»

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 23 juillet 2024